

P/VB/CB/LCD-09- 137
Paris, le 10 septembre 2009

FEDERATION DE MATHEMATIQUES DE PARIS CENTRE
INSTITUT DE MATHEMATIQUES DE JUSSIEU
175 rue du Chevaleret
75013 PARIS

Mesdames, Messieurs les membres du conseil de la Fédération de Mathématiques de Paris Centre, chers collègues,

J'ai pris connaissance du communiqué du conseil de la Fédération de Recherches de Mathématiques de Paris du 20 juillet dernier. Je tiens par ce présent courrier à vous dire combien je suis sensible à vos inquiétudes concernant l'avenir de la bibliothèque de mathématiques recherche et combien je suis soucieux de la situation créée par la disparition non concertée de la BIUSJ. La Présidence de l'Université Paris Diderot est particulièrement attentive à ce dossier et je mettrai tout en œuvre pour que le dialogue fructueux entre les mathématiciens de Paris Diderot et de l'UPMC puisse se poursuivre dans des conditions dignes de l'excellence de la Fédération de Mathématiques de Paris Centre. Plus généralement, la promotion des stratégies autonomes des établissements se saurait être menée au dépens des collaborations pérennes qui, aux yeux de tous, contribuent à l'excellence du service public de la recherche française.

La position actuelle de l'Université Paris Diderot est la suivante : nous souhaitons que la documentation recherche en mathématiques-informatique garde un caractère inter-universitaire et s'appuie sur une structure pérenne, reconnue dans les deux contrats d'établissement par voie d'avenant, par exemple dans le cadre d'une unité mixte de recherche (UMS). Nous tenons à ce que les modalités de répartition des fonds documentaires soient avalisées par la communauté des mathématiciens, par exemple sous l'égide du conseil de la Fédération de Recherche en Mathématiques ou d'un conseil scientifique désigné par elle. Nous attacherons de même une attention particulière à la répartition des moyens entre les différentes tutelles, en termes de personnels et de budget de fonctionnement.

A ce titre, je tiens à vous communiquer ce paragraphe de notre contrat d'établissement qui a été signé le 23 Juillet 2009 par la Ministre :

« .. malgré la séparation géographique des universités de Paris 6 et Paris 7 et la disparition de la bibliothèque interuniversitaire scientifique de Jussieu (BIUSJ) commune aux deux établissements, ceux-ci devront maintenir une collaboration constructive dans le cadre du développement de la bibliothèque de mathématiques sur deux sites. »

Je suis très attaché à ce que la communauté des mathématiciens de Paris Centre puisse continuer à disposer d'une bibliothèque à la hauteur de la reconnaissance internationale qu'ils ont su acquérir et des locaux que les deux universités ont choisi d'y affecter.



Par ailleurs, je tiens à insister sur le fait que la convention de Partenariat Public Privé qui permettra la construction sur le site Paris Rive Gauche du bâtiment de mathématiques et informatique de Paris Diderot et sa mise à disposition en 2012 a été signée avec l'ensemble des partenaires (Université, Ministère et consortium constructeur), le vendredi 24 Juillet 2009. Nous avons veillé, durant la phase de programmation du bâtiment, à réserver une place très privilégiée à la bibliothèque de mathématiques dans le bâtiment. Je serai heureux de vous présenter les plans de ce bâtiment et l'espace réservé à la bibliothèque de mathématiques dès que ces plans pourront être communiqués, c'est-à-dire vers le début octobre.

Je ne saurais trop dire combien la coopération fructueuse que la communauté des mathématiciens de l'Université Paris Diderot et de l'Université Pierre et Marie Curie nous importe et j'œuvrerai à ce qu'elle se poursuive dans les meilleures conditions.

Veuillez agréer mes salutations les plus cordiales.

Vincent Berger